

Handichat

Reportage sur l'apprentissage

Un jeudi matin dans ce CFA de Cholet, début du cours de gestion commerciale.

Prof : « Bonjour. Est-ce que vous vous souvenez de ce qu'on a fait en début de semaine ? »

Dans la classe, une vingtaine d'apprentis en deuxième année de BEP vente, et parmi eux, au premier rang, il y a Steve, un élève comme les autres, comme les autres à un seul détail près : un ordinateur portable est posé sur son bureau pour lui permettre de prendre ses cours en note.

Il y a quatre ans, Steve a perdu la mobilité de sa main droite après un accident de la route. En CAP cuisine, il a dû abandonner sa formation qui était trop physique, alors il s'est reconverti dans la vente après quelques aménagements.

Prof : « Donc là, ce qu'on va faire au début, on va essayer de faire un peu de révisions et avancer en même temps. »

Steve Lemineur, 2e année BEP Vente : « Mon intégration a été prise en charge, notamment par la CCI du Maine- et- Loire, et notamment par un dossier qui a été monté avec mon entreprise et notamment l'AGEFIPH. Au niveau des cours, j'ai pu avoir l'acquisition d'un ordinateur qui me permet de suivre les cours, sinon je ne pourrais pas écrire, et cela m'empêcherait de faire la formation. Donc, l'intégration s'est bien passée. »

Prof : « Du TTC, tu passes au hors taxes. Et du hors taxes, tu passes au TTC. »

« J'ai expliqué à la classe que Steve avait un léger handicap, et qu'il était obligé de saisir ses cours sur un support informatique, parce que sinon, ça le gênait dans sa prise de notes. Cela s'est fait tout naturellement, et les autres jeunes n'ont pas eu de difficultés particulières par rapport à ça. »

Pas de difficulté non plus au travail. C'est aux Herbiers, à une vingtaine de kilomètres du CFA, que Steve a trouvé son employeur. Il est vendeur dans ce magasin de sport depuis un an et demi, en alternance, deux semaines par mois.

Visite guidée.

Steve : « Je m'occupe de trois parties d'un rayon du magasin : le rayon running, qui concerne tout le textile course à pieds, chaussures du rayon marche urbaine, marche quotidienne et marche sportive, le sport de raquettes et sports collectifs. Je vais vous faire découvrir mon univers. Cela fait un an et demi, depuis juillet 2008. Je suis arrivé ici en stage avec le GRETA, notamment ce que j'expliquais tout à l'heure, et puis après, j'ai eu la chance que mon directeur et Vincent Danioum m'aient appuyé

pour faire un contrat d'apprentissage ici. Mes responsables ont mis un ordinateur en place pour me faciliter la tâche, notamment pour sortir des dessins assistés par ordinateur, c'est ce qui permet de ré-alimenter le rayon par famille de produits.

Et maintenant, on va passer sur le rayon Nike, ça, c'est ce qu'on a, et la Weaver, elles descendent de celles-ci. Voilà, on a gagné une double descente. Ce n'est pas grave !

J'ai demandé, on en avait parlé comme ça, mais ça s'est fait très naturellement au bout de deux mois après mon arrivée. L'ordinateur a été mis en place, et même au niveau des collaborateurs, j'ai été très bien intégré, à la réception aussi, l'intégration s'est bien faite au niveau de tout le monde. »

Vincent Damiou, responsable d'exploitation Décathlon Les Herbiers :

« Son handicap n'est absolument pas un frein, techniquement, il fait la même chose que chacun des dix collaborateurs présents dans ce magasin. Il n'y a pas de passe-droit, d'aide ou de discrimination. Steve est un collaborateur à part entière du magasin. »

Autre handicap, autre situation : nous retrouvons Stéphanie près de Cholet. Elle est scolarisée dans le même CFA que Steve, en BEP vente, et comme lui, elle est en situation de handicap, mais ça n'a pas été un frein pour trouver un employeur.

« Vous garderez bien le ticket de caisse, il vous servira de garantie. »

Stéphanie Poison, 2e année de Bac professionnel commerce :

« Pour trouver mon emploi à Intermarché, j'ai fait des CV, des lettres de motivation, que j'ai porté à diverses entreprises, et Intermarché m'a acceptée, je n'avais pas de problème. Ensuite, j'ai fait deux ans de CAP à Ecomarché, qui est lui-même devenu Intermarché, où j'ai fait un an de BEP. Et là, j'entame ma deuxième année en Bac, et tout se passe très bien. Je fais de la caisse, je fais un peu de mise en rayon, et c'est tout. Pour ma caisse, on a juste rabaissé un peu l'écran parce qu'il était trop haut, et pour le scan, on l'a mis plus au milieu pour que je sois plus à l'aise. Je me sens bien intégrée, voilà, je n'ai pas de souci. »

« Elle fait aussi de la mise en rayon, elle fait pas mal de choses, et apparemment, cela ne lui pose pas de problème. Elle est aussi investie dans l'entreprise que n'importe quel salarié, n'importe quel employé. Ce qu'elle fait, elle le fait bien, et en caisse, elle est très bien, très souriante, très ouverte, et je vous le dis très volontaire. Vraiment, cela se passe très bien. »

Passer dans le monde professionnel, trouver un emploi, adapter son handicap à son activité, une mission accomplie pour Steve et Stéphanie. Mais avant d'en arriver là, les démarches peuvent parfois paraître difficiles, alors, pour sauter le pas et se lancer dans l'apprentissage, des structures proposent des aides, notamment financières, pour inciter les entreprises à employer des jeunes en situation de handicap.

Françoise Pageaud, référente apprentissage et handicap Maine-et-Loire :

« Il y a des aides financières qui existent aujourd'hui qui sont relativement importantes, qui sont de l'ordre de 5 100 euros, ce sont des aides de l'AGEFIPH. 5 100 euros par année d'apprentissage, et qui sont octroyées à l'employeur pour l'emploi d'une personne en contrat d'apprentissage. Ces primes viennent s'ajouter aux aides de la Région et effectivement, je parle des employeurs du secteur privé, puisque aujourd'hui, on a le pendant de l'AGEFIPH, qui est le FIPHFP, qui octroie également des aides pour tout ce qui est la fonction publique.

Les apprentis touchent effectivement des aides, qui sont de l'ordre de 1 700 euros ; là c'est un forfait, c'est pour la durée de l'apprentissage, cela permet en tout cas à l'apprenti de rebondir, d'avoir une aide ponctuelle peut-être pour passer le permis, le code. Bien que, il faut savoir aussi qu'un jeune qui est reconnu travailleur handicapé peut avoir des aides financières pour, par exemple, passer le code ou le permis aujourd'hui. »

Ces aides, Wilfried en a aussi bénéficié. Il travaille dans un restaurant du centre des congrès d'Angers. Il a trouvé un poste en cuisine après un premier stage de trois semaines. Un pas difficile à sauter pour ce jeune homme malvoyant, mais ses appréhensions se sont vite dissipées.

Wilfried Lefebvre :

« Au début, j'ai eu du mal, je pensais que ça allait mal se passer. Après, je vois qu'ils suivent, et depuis ça se passe super bien, il y a une bonne ambiance. Après, moi je veux travailler en restauration, être un ouvrier en restauration ou commis, et ensuite passer un diplôme, après mon CAP, si c'est possible. C'est difficile pour une personne handicapée de trouver un métier, déjà, donc, quand on a trouvé, il faut essayer de garder le même poste. »

« Steak haché saignant, derrière ! »

Eric Mazaleigue, chef du restaurant :

« Moi, j'ai demandé à ce qu'on puisse l'avoir en apprentissage, en fait, parce qu'il en voulait, volontaire pour faire ce métier, et son handicap ne le gênait vraiment pas. Par rapport à ses collègues de travail, il y a juste une chose : il est beaucoup plus lent dans ses mouvements, dans ses déplacements que nous autres, mais autrement, au niveau travail, cela ne pose aucun problème. Le handicap n'est pas une barrière à toute profession. Peut-être à certaines, mais, dans notre métier, il n'y a aucun souci. »

Anne-Marie Langer, animatrice centre de ressources :

« Je le reçois, on fait le point, et là : qu'est-ce que vous avez fait avant, est-ce que vous avez des besoins particuliers ? On fait le point après la première semaine de cours, et puis on va se rencontrer, enfin moi c'est mon intention de les rencontrer une fois par trimestre, pour faire le point, savoir comment ça va. Pour Wilfried, pour reprendre cet exemple, je vais aller en entreprise la semaine prochaine, avec l'enseignant, pour voir justement si ça se passe bien, s'il y a des adaptations à faire. Voilà, ce genre de choses. Il y a toujours à convaincre l'employeur qu'ils font l'affaire.

C'est sûrement plus difficile pour eux, je pense, mais certains employeurs sont plus sensibles que d'autres à recevoir les jeunes. »

Certains employeurs comme Philippe Conte, le directeur général de Restoria, qui emploie Wilfried. Sur environ 400 salariés, une vingtaine est en situation de handicap.

Philippe Conte, codirigeant de Restoria :

« Je crois que le handicap, il faut le démystifier, et si j'avais un message à faire passer aux chefs d'entreprise, c'est qu'il faut qu'ils intègrent que le handicap n'est finalement pas un handicap. C'est vrai qu'aujourd'hui, le handicap est toujours vécu comme une différence, surtout pour ceux qui vont les embaucher. C'est vrai que, à la fois, et c'est ce que je disais à l'instant, il faut que les chefs d'entreprise comprennent que le handicap n'est pas un handicap, et il faut effectivement que les jeunes se battent ou se fassent aider par les associations pour pouvoir mieux intégrer l'entreprise. »

Chacun à son rythme, chacun avec les contraintes et son handicap, il n'est jamais trop tard pour intégrer la filière apprentissage. Pour les personnes en situation de handicap, il n'y a pas de limites d'âge pour devenir apprenti, alors qu'elle est fixée à 25 ans pour les travailleurs valides.

Steve :

« Par où je suis passé, je suis passé très près. On n'a pas le droit de baisser les bras, donc je profite de chaque jour à fond, pour pouvoir enfin faire quelque chose qui me réussira dans la vie. En 2009, le handicap, c'est un peu compliqué d'en parler malgré qu'il y ait plein d'aides possibles dans les entreprises, ils ont encore peur de ça. C'est vrai que ce n'est pas évident de partir sur des points de vue comme ça. Il faut se dire qu'on est peut-être atteint d'une déficience moteur, mais on est là et rien n'y changera.

Donc, battez-vous, faites tout ce qui est en votre pouvoir. Maintenant, il y a des structures qui sont en train de se monter pour pouvoir nous aider, profitez-en, foncez, allez de l'avant et ne reculez pas et marchez ! C'est comme ça que vous avancerez, parce que si vous restez à vous lamenter sur votre sort, c'est méchant ce que je dis, mais si vous vous lamentez, vous n'y arriverez pas. Malgré les structures qu'il y a, si on ne va pas faire les démarches, ce n'est pas eux qui viendront vers nous. Donc, foncez ! »